



Un particulier peut-il vendre a son entreprise individuelle ?

Par **dgino20_old**, le **31/05/2007** à **11:31**

bonjour,

petite question :

en tant qu'entrepreneur individuel en micro entreprise, je voudrais vendre des objets neufs que j'ai acquis en tant que particulier alors que je n'avais pas encore créer d'entreprise. puis-je vendre ces produits par le biais de mon entreprise à présent ? dans quelles conditions ? je sais qu'un particulier n'a pas le droit de vendre du neuf sans etre au sein d'une entreprise, mais qu'en est-t-il lorsque l'entreprise est confondue avec le particulier ? le patrimoine est-il confondu ?

merci de voter aide